

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 64/86/SPCG accordant à M. Nacer Ali Othman la concession définitive d'une parcelle de terrain sise'à Djibouti, lieudit «La Brise de Mer »

n° 64/86/SPCG

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 8 du 01/09/1964

Date de publication
23 juillet 1964

Date du numéro
1 septembre 1964

TEXTE INTÉGRAL

Il est fait concession définitive à M. Nacer Ali Othman, propriétaire, demeurant à Djibouti, d'une parcelle de terrain sise Djibouti lieu dit « La Brise de Mer», et immatriculée au Livre foncier sous le n° 669.